LES SITES EPARGNEFUTUR.COM - ENERGY-AV.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site epargnefutur.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 08/08/2024. Le site energy-av.com est inscrit depuis le 24/10/2024. Il s'agit une fois de plus de crowfunding dans les énergies renouvelables. Cette proposition est très souvent utilisée pour ce type de produit. Cela présente de nombreux avantages. Nous le rencontrons aussi très souvent dans les arnaques à l'immobilier. Ces deux produits sont très présents dans l'hypermarché de l'arnaque.

Les sites internet

Le site epargnefutur.com

Il a été créé le 03/07/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/epargnefutur.com

Le site energy-av.com

Il a été créé le 22/07/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/energy-av.com

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Les numéros de téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 89 70 62 25

Il s'inscrit dans une série intéressante :

citadel-france.com	01 89 70 61 78
epargnefutur.com	01 89 70 62 25
conseilsadmin.com	01 89 70 62 44
svccustomer.com	01 89 70 63 14

Le numéro 01 89 70 73 14
Le numéro 07 43 13 20 15
Le numéro 07 43 13 20 18
Le numéro 07 45 88 63 05
Le numéro 07 45 88 65 52
Le numéro 07 55 52 33 35

Il est utilisé par un autre clone frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

eolinvest.com	07 55 52 32 65
hellobank-epargne.com	07 55 52 33 04
epargnefutur.com	07 55 52 33 35
groupe-polygone.com	07 55 52 33 35
investmentmanagers-bim.com	07 55 52 38 35
olkyfrance.com	07 55 52 41 23

Le numéro 07 57 94 69 21

Les faux noms

Les sites utilisent :

- Mme Diane ROUGET
- Mme Marie GAUTHIER
- M. Olivier HUND
- M. Pascal VIANNEY
- M. Alexandre BRUN

Les produits

Les sites proposent d'investir en financement participatif dans les énergies renouvelables comme par exemple l'hydrogène, des eco-parkings ou des bornes électriques.

Les mails

Il est utilisé pour envoyer les mails :

- Le nom de domaine epargnefutur.com
- Le nom de domaine energy-av.com

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte espagnol espagnol ayant l'IBAN ES88 2100 5655 6702 0013 6203 ouvert au nom de la société espagnole E A V
La société française DFM

Les informations juridiques

Il est bien sur usurpé le nom d'une vraie société totalement étrangère à cette arnaque. C'est une pratique récurrente du réseau d'arnaqueurs. Le copier / coller est redoutable entre les mains de ces gens...

Le site energy-av.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 24/10/2024.

Le site epargnefutur.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 08/08/2024.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.